



Association des Papillons Blancs de Mâcon et de sa région

252, route de Mâcon
71870 Hurigny
tél : 03.85.34.22.80

e.mail : association@pbmacon.fr
site : papillons-blancs-macon.com

Direction -

Hugues Genilleau

Conseil d'Administration -

Présidente : Mme Grillot
Trésorier : M Boyadjian
Secrétaire : Mme Reynaud

Administrateurs Délégués -

IMP / IMPRO: Mme Wuylsteker
SESSAD DI : Mme Gernais
SAJA / SESSAD A: Mme Santé

Association loi 1901, affiliée à l'UNAPEI,
reconnue d'utilité publique,
habilitée à recevoir dons et legs avec
les avantages fiscaux prévus par la loi.

L'association des Papillons Blancs de Mâcon et de sa région est une association de parents d'enfants inadaptés de type loi 1901.

Elle gère des établissements composés de structures pour enfants et adultes en situation de handicap, atteints de déficience intellectuelle ou d'autisme.

Les structures pour enfants -

Un Institut Médico-Educatif - IME - destiné aux enfants comprenant :

- l'Institut Médico-Pédagogique - IMP,
- l'Institut Médico-Professionnel - IMPRO.
- hébergement.

Une Structure d'Accueil de Jeunes Autistes - SAJA.

Un Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile - SESSAD comprenant deux sections :

- pour enfants Déficients Intellectuels - SESSAD DI.
- pour enfants Autistes - SESSAD A.

Les structures pour adultes -

Une Petite Unité de Vie - PUV.

Un Centre d'Activité de Jour - CAJ.

Historique -

- 1964 : Création de l'association.
- 1966 : Ouverture d'un IMP à Mâcon (10 places).
- 1976 : Installation de l'IMP à Hurigny (20 places).
- 1992 : Ouverture du SESSAD DI à Mâcon (16 places).
- 1996 : Ouverture de la SAJA à Mâcon (5 places).
- 2003 : Ouverture de l'IMPRO à Hurigny (20 places).
- 2007 : Ouverture du SESSAD A à Mâcon (6 places).
- 2008 : Extension de la SAJA à 12 places - enfants et adolescents.
- 2010 : Ouverture du CAJ (18 places).
- 2011 : Ouverture de la PUV (12 places).
- 2015 : Ouverture hébergement séquentiel IME (6 places).
- 2015 : Ouverture UE Maternelle Autistes (7 places).

Missions de l'association -

- Soutenir et défendre les intérêts moraux et matériels des enfants et des adultes déficients intellectuels.
- Développer l'esprit de solidarité avec les familles adhérentes.
- Participer aux différentes commissions où les parents d'enfants inadaptés sont représentés.
- Gérer les différents services via le Directeur par délégation.
- Créer de nouvelles structures.

Administrateur délégué -

Il est le lien entre la famille et l'association, il peut renvoyer au directeur des questions ou problématiques particulières.

Conseil de la Vie Sociale - CVS -

Il est essentiellement composé de parents et d'usagers, il donne son avis sur le fonctionnement et le projet de l'établissement.



Association des Papillons Blancs de Mâcon et de sa région

252, route de Mâcon
71870 Hurigny
tél : 03.85.34.22.80

e-mail : association@pbmacon.fr
site : papillons-blancs-macon.com



Les Papillons Blancs

